CONSULTATION OUVERTE
« PARTAGEONS NOS EXPERIENCES POUR AGIR SUR LES INEGALITES SOCIALES DE SANTE »

MODE D'EMPLOI POUR DEPOSER LES CONTRIBUTIONS EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET DE LA SFSP

Les contributions sont recueillies sur notre site internet : **http://www.sfsp.fr/soumission/**

1. COMMENT ACCEDER A LA CONSULTATION ? 2

2. COMMENT PROCEDER ? 3

2.1. VOIR OU REPONDRE ? 3
2.2. D'ABORD S'IDENTIFIER AVANT DE POUVOIR REPONDRE 5
2.3. DEPOSER UNE CONTRIBUTION 6
2.4. COMMENT REPONDRE AUX QUESTIONS DE FAÇON GENERALE ? 7
2.5. COMMENT REPONDRE AUX INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ? 8
2.6. COMMENT REPONDRE A LA PREMIERE PARTIE DE LA CONSULTATION ? 9
2.7. COMMENT REPONDRE A LA DEUXIEME PARTIE DE LA CONSULTATION ? 11
2.8. COMMENT CONSULTER ET/OU MODIFIER UNE CONTRIBUTION ENREGISTREE ? 12

3. BESOIN D'AIDE ? 14

La consultation sur les inégalités sociales de santé (ISS) se présente sous forme de deux parties distinctes (deux questionnaires), avec **en préambule cinq questions complémentaires sur votre cadre d'activité** :

- **Partie 1 : Perception et attentes des intervenants en santé publique vis-à-vis de la réduction des inégalités sociales de santé ;**
  Il s'agit de recueillir vos propres perceptions et attentes sur le sujet, dans votre pratique ou au sein de votre structure et de réfléchir de manière globale sur les leviers et les contraintes.

- **Partie 2 : Description des interventions menées (ou des actions ou des programmes) pour agir sur les inégalités sociales de santé.**
  Il peut s'agir d'interventions que vous menez directement ou dont vous avez connaissance ou que vous soutenez, et que vous jugez intéressantes à valoriser (en lien avec le porteur direct de l'intervention). Vous pouvez documenter autant d'interventions que vous le souhaitez mais en ne renseignant qu'un seul questionnaire par intervention.

Les propos n'engageront que leurs auteurs.
Il est possible de ne répondre qu'à l'une ou l'autre des parties.
Télécharger le document complet de présentation de la consultation et les questionnaires sur http://www.sfsp.fr/activites/file/PresentationquestionnairesconsultationISS.pdf

La consultation est ouverte jusqu'au 15 octobre 2012.
Sauf objection de votre part, nous rendrons accessibles sur le site internet de la SFSP vos contributions pour les faire connaître ainsi que le rapport d'analyse des résultats de la consultation.

1. Comment accéder à la consultation ?

Vous pouvez accéder à la consultation :

- soit par la page d'accueil du site internet de la SFSP ;
- soit en cliquant sur l'onglet « consultation ».

Vous arrivez alors à la page d'accueil des consultations mises en ligne par la SFSP.

2. Comment procéder ?

2.1. Voir ou répondre ?

Une fois que vous avez cliqué sur **« Voir ou répondre »**, vous arrivez sur la page de présentation de la consultation *« Partageons nos expériences pour agir sur les inégalités sociales de santé»*.

Vous trouverez alors un texte de présentation, puis les deux parties de la consultation.

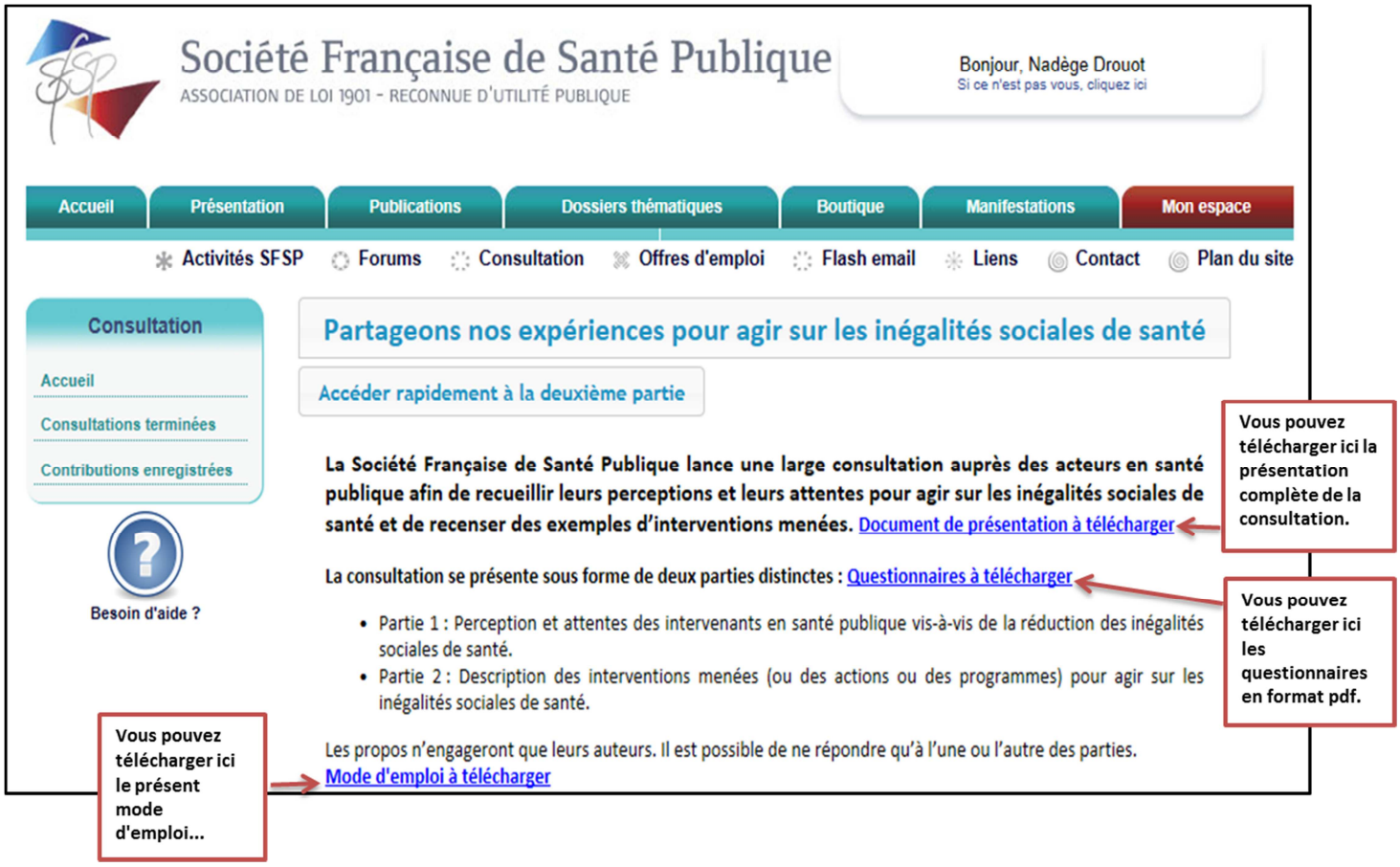

Vous pouvez soit visualiser les contributions déjà déposées par d'autres acteurs de santé publique puis revenir sur la page de présentation, soit déposer vous-mêmes vos propres contributions.

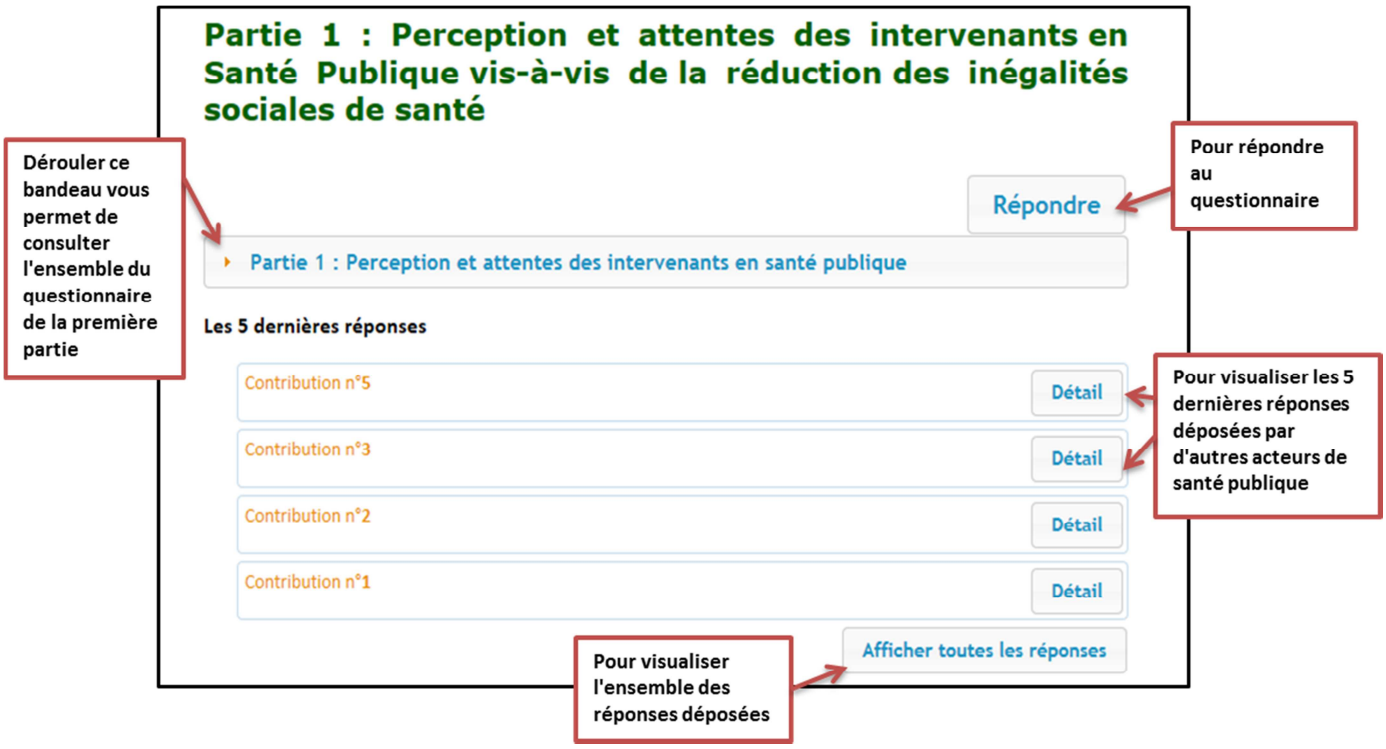

Les boutons et fonctionnalités sont identiques pour accéder à la deuxième partie de la consultation.

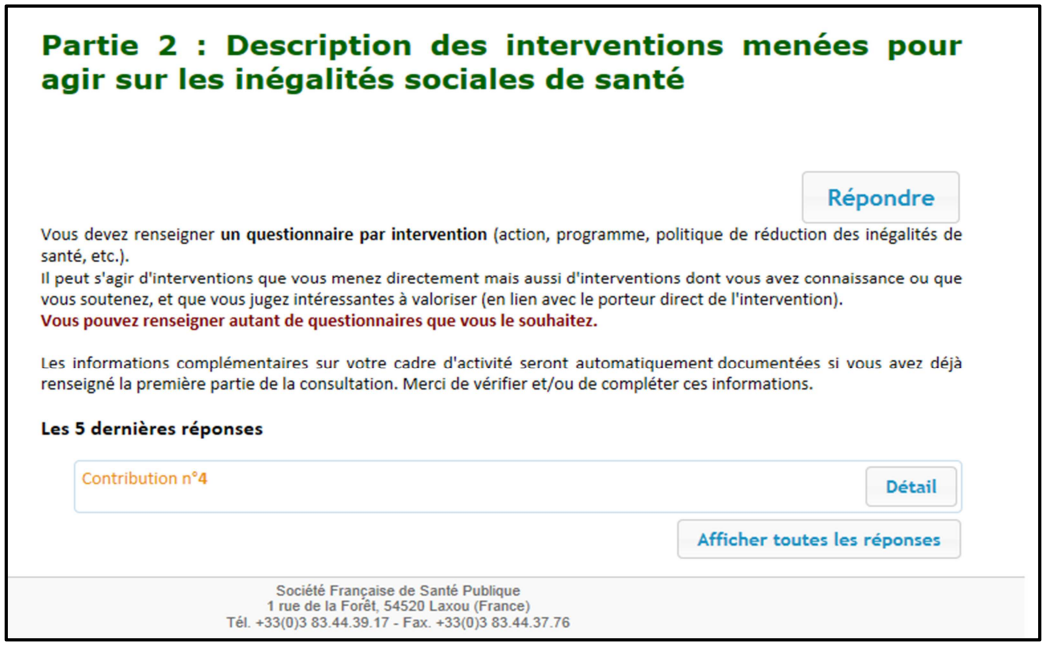

2.2. D'abord s'identifier avant de pouvoir répondre

Pour pouvoir répondre à la consultation, vous devez au préalable être inscrits sur le site de la SFSP. En revanche, il n'est pas nécessaire d'être inscrit pour visualiser uniquement les contributions déjà déposées par d'autres acteurs de santé publique.
Si vous êtes déjà inscrits, vous devez vous identifier.
Si vous n'êtes pas encore inscrits, vous devez créer votre compte.

Pour créer votre compte, vous serez réorientés vers la page du site de la SFSP dédiée à l'inscription, vous pourrez alors renseigner les champs demandés et revenir sur l'espace de la consultation.

2.3. Déposer une contribution

NB : Si vous avez déjà déposé des contributions, une fenêtre vous indiquant la liste de celles que vous avez déjà enregistrées apparaitra. Il vous sera demandé si vous souhaitez modifier ou supprimer celles enregistrées en brouillon, ou de visualiser celles que vous avez déjà envoyées (qu'elles soient validées ou en attente de validation par la SFSP), ou de déposer une nouvelle contribution (voir point 2.8. pour plus de détails).

Si vous n'avez jamais déposé de contribution, vous arriverez directement à la page d'accueil de la première partie de la consultation. Après avoir consulté le texte de présentation, vous pouvez **« Commencer »**

2.4. Comment répondre aux questions de façon générale ?

Vous trouverez trois types de questions :

- des questions à cocher où plusieurs réponses sont possibles (il vous est précisé chaque fois que nécessaire que plusieurs choix sont possibles) ;
- des questions à cocher avec une seule réponse ;
- des questions ouvertes.

Il vous suffit de cocher, avec la souris, la ou les réponses, et si nécessaire d'apporter des précisions dans les espaces prévus à cet effet.
Pour certaines questions (à choix fermés), vous pouvez également ajouter des commentaires généraux en texte libre.

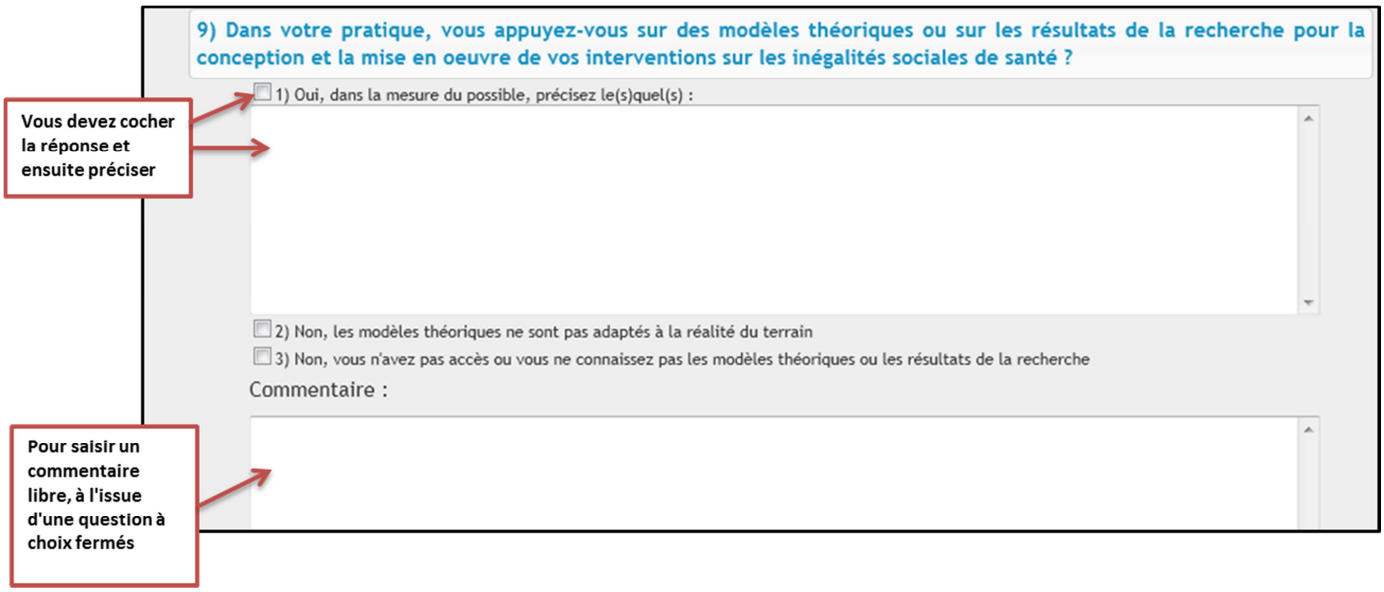

Pour les questions ouvertes, il vous suffit de saisir votre texte dans l'espace dédié.
Dans quelques cas, vous avez la possibilité de joindre un document complémentaire, en cliquant sur **« Parcourir »** qui vous permettra d'aller chercher le document en question dans votre ordinateur.

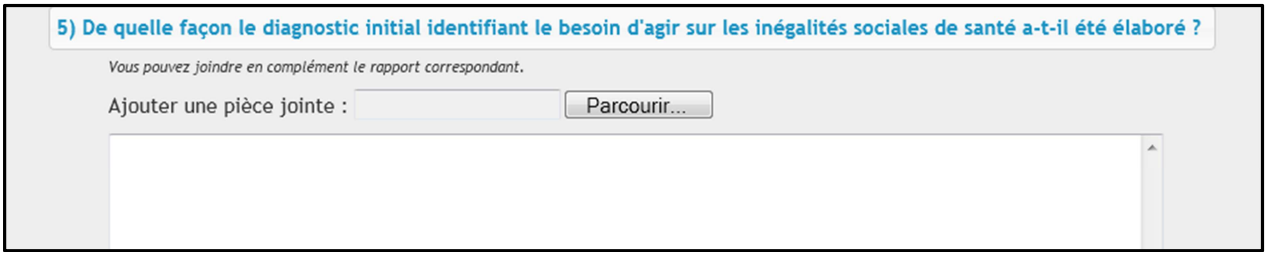

2.5. Comment répondre aux informations complémentaires ?

Cinq questions complémentaires sur votre cadre d'activité vous sont préalablement posées avant de saisir le premier questionnaire :

- Mode d'exercice ou type de structure dans laquelle vous intervenez ;
- Secteur d'intervention ;
- Public concerné ;
- Territoire d'intervention ;
- Contribution à titre personnel ou au nom de la structure.

Une fois ces informations complémentaires renseignées, vous pouvez passer à l'étape suivante.

Ces informations complémentaires seront automatiquement documentées dans la deuxième partie de la consultation, mais aussi dans cette première partie, si vous souhaitez contribuer à nouveau ultérieurement. Vous devrez alors vérifier et/ou modifier ces informations si nécessaire.

2.6. Comment répondre à la première partie de la consultation ?

Toutes les questions figurent sur la même page. En fin de questionnaire, vous pouvez ajouter des éléments complémentaires et signaler à la SFSP si vous autorisez ou non la transmission de vos coordonnées courriel.

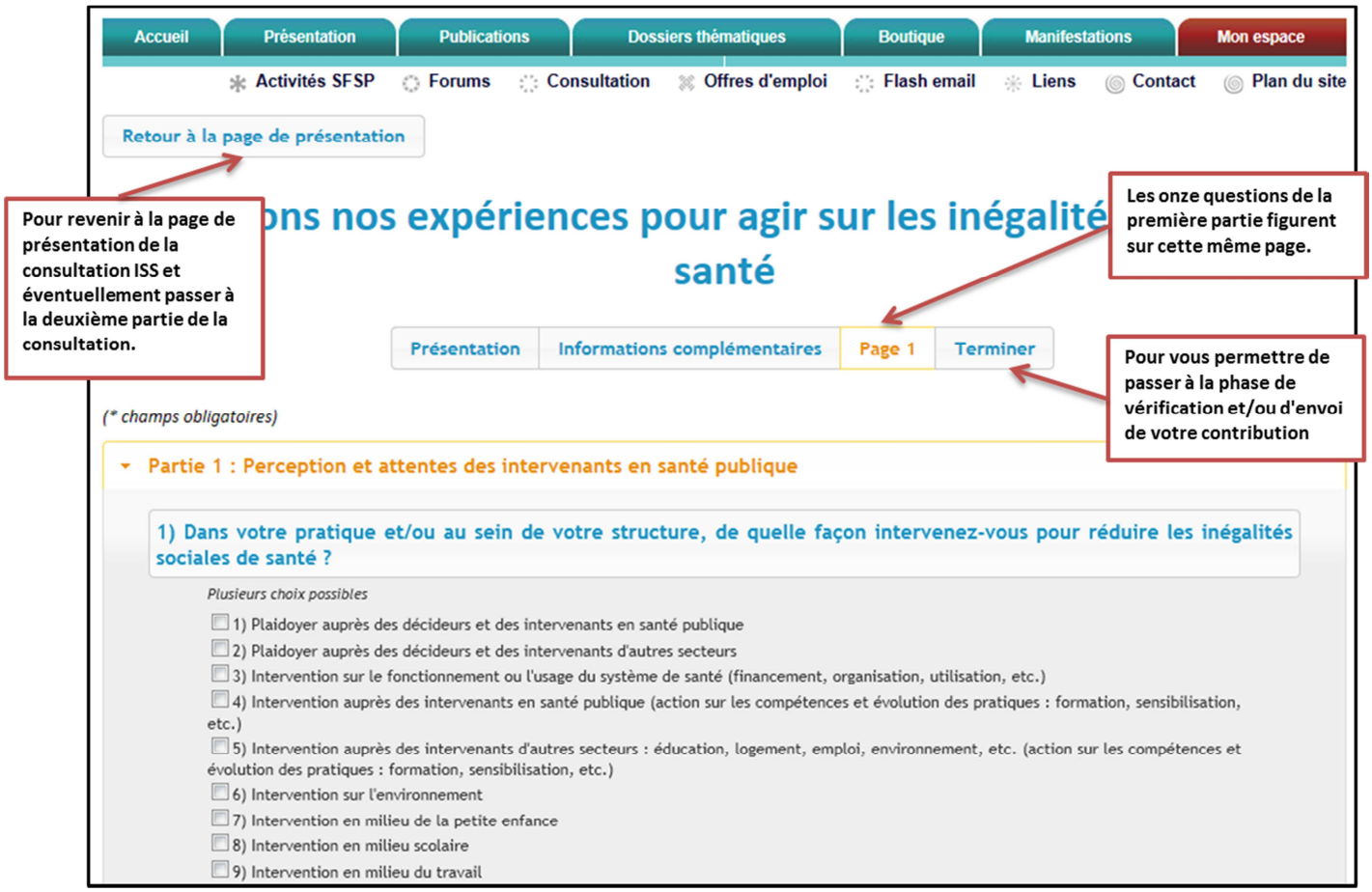

Cliquer sur **« Terminer »** vous permet de passer à la phase de validation et/ou d'envoi mais vous devez avoir préalablement enregistré toutes vos réponses.

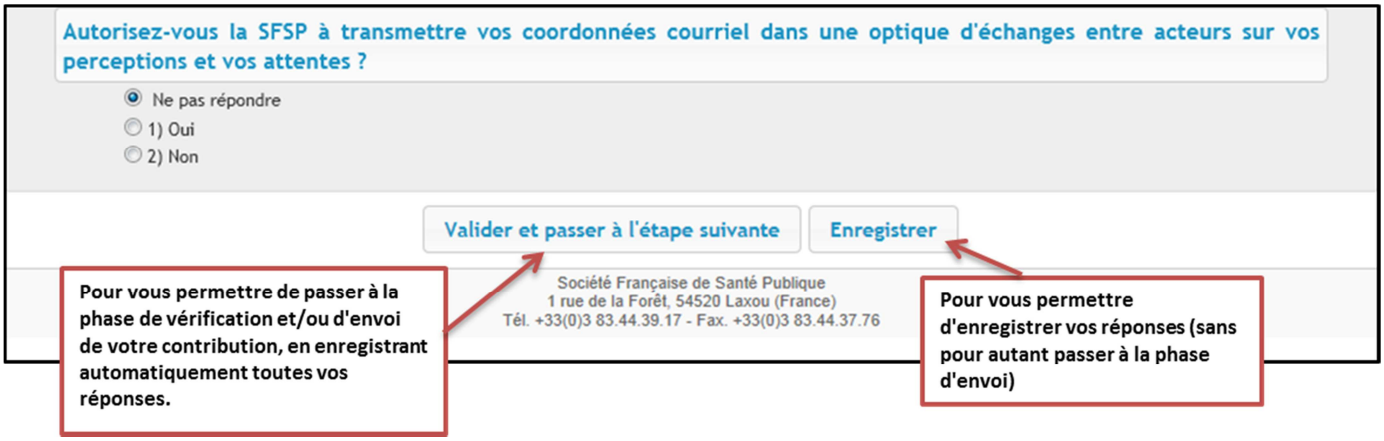

« Valider et passer à l'étape suivante » vous permet de passer à la phase de validation et d'envoi, toutes vos réponses seront automatiquement enregistrées.

« Enregistrer » vous permet d'enregistrer votre contribution sous forme de brouillon et d'y revenir ultérieurement si vous le souhaitez.

Une fois vos réponses enregistrées et validées, vous êtes invités à vérifier les informations que vous avez saisies.

Vous pouvez alors :

- soit modifier vos informations, en naviguant sur les pages concernées ;
- soit différer votre envoi ;
- soit envoyer votre contribution.

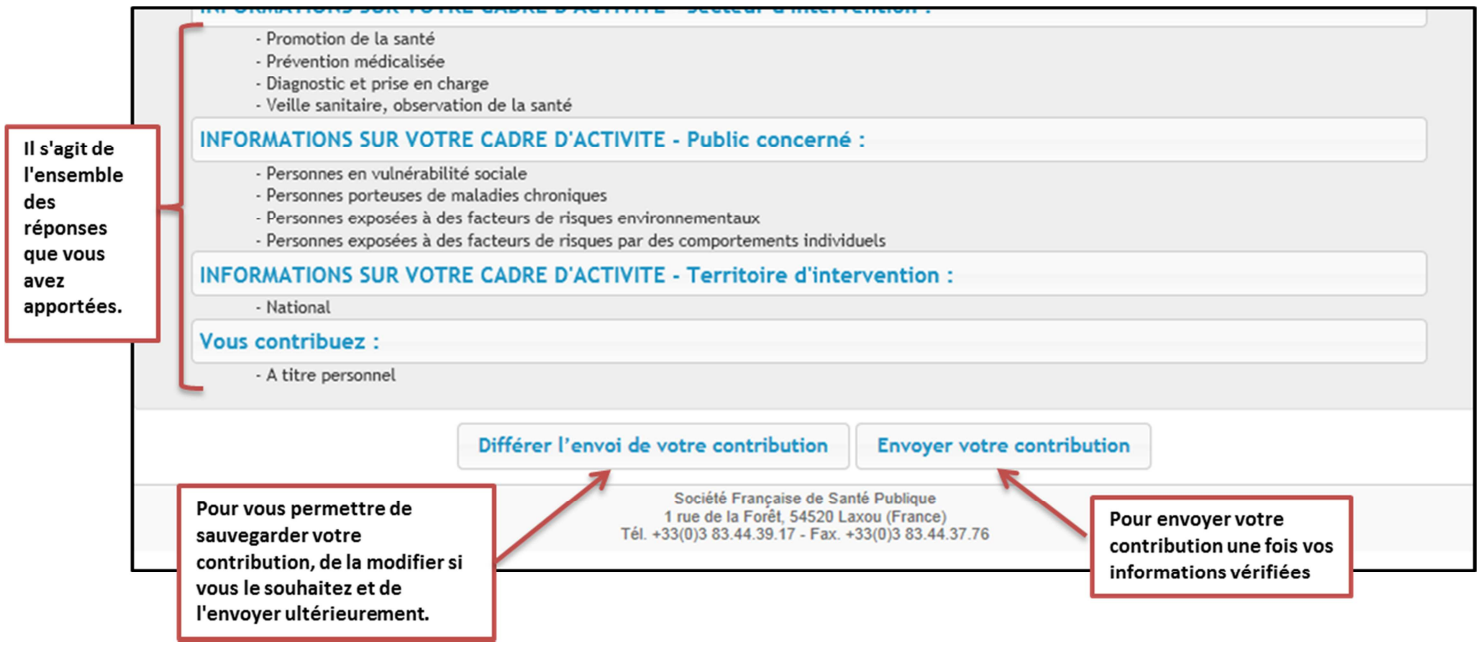

Un accusé de réception avec le résumé de votre contribution vous sera alors envoyé. Dès que votre contribution aura été examinée, vous recevrez un autre message vous indiquant si votre contribution a été acceptée ou refusée.

Dès que votre contribution aura été acceptée, un numéro unique d'identification lui sera alors attribué.

2.7. Comment répondre à la deuxième partie de la consultation ?

Les étapes sont identiques à celles décrites précédemment :

- aller à la page de présentation de la consultation ;
- cliquer sur « Répondre » de la partie 2 ;
- si vous avez déjà contribué, les informations complémentaires (c'est-à-dire les cinq questions sur votre cadre d'activité) seront automatiquement documentées dans cette deuxième partie. Vous devrez alors vérifier et/ou modifier ces informations si nécessaire ;
- répondre aux questions de la deuxième partie ;
- puis enregistrer et/ou valider et passer à l'étape suivante pour la vérification et l'envoi de votre questionnaire.

Si vous souhaitez décrire d'autres interventions, il vous suffit d'aller directement dans la deuxième partie de la consultation et de suivre exactement la même procédure. Vous pouvez renseigner autant de questionnaires que vous le souhaitez.

2.8. Comment consulter et/ou modifier une contribution enregistrée ?

Vous avez la possibilité d'accéder aux contributions que vous avez déjà enregistrées de deux façons :
1/ soit en cliquant sur le bouton **« Contributions enregistrées »** de la page d'accueil des consultations

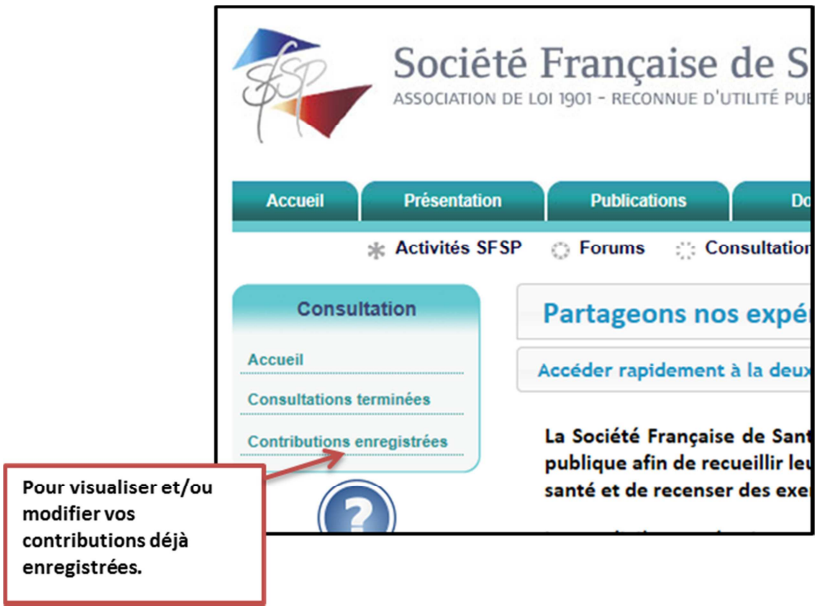

2/ soit en cliquant sur **« Répondre »** de la partie 1 ou de la partie 2 : une fenêtre avec la liste de vos contributions correspondantes apparaitra (voir point 2.3.)

Dans ces deux cas, vos contributions peuvent avoir plusieurs statuts :

- **Brouillon :** vous pouvez alors les modifier, les envoyer définitivement et/ou les supprimer ;
- **En attente de validation :** c'est-à-dire en cours de traitement par la SFSP, vous pouvez uniquement les consulter, elles ne sont plus modifiables ;
- **Validées :** c'est-à-dire acceptées par la SFSP, vous pouvez uniquement les consulter ; Elles peuvent d'ailleurs être également consultées par toutes les personnes qui se connectent sur le site ;
- **Rejetées :** c'est-à-dire refusées par la SFSP, vous pouvez uniquement les consulter. Dans ce cas, vous pouvez envoyer un message à accueil@sfsp.info pour avoir des précisions sur le motif de refus.

Société Française de Santé Publique
ASSOCIATION DE LOI 1901 - RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
Bonjour, Nadège Drouot
Si ce n'est pas vous, cliquez ici
Accueil
Présentation
Publications
Dossiers thématiques
Boutique
Manifestations
Mon espace
Activités SFSP
Forums
Consultation
Offres d'emploi
Flash email
Liens
Contact
Plan du site
Consultation
Accueil
Consultations terminées
Contributions enregistrées
Besoin d'aide ?
Liste des contributions que vous avez enregistrées.
Partageons nos expériences pour agir sur les inégalités sociales de santé
Réponses du 14/08/2012 (en attente de validation)
Réponses du 14/08/2012 (en attente de validation)
Réponses du 14/08/2012 (validé) contribution 4
Réponses du 14/08/2012 (rejeté)
Réponses du 14/08/2012 (brouillon)
Pour revisualiser une contribution déjà envoyée
Pour supprimer une contribution encore au stade de brouillon (non envoyée)
Pour modifier une contribution encore au stade de brouillon (non envoyée)

3. Besoin d'aide ?

En cas de nécessité, un module d'aide en ligne est disponible sur la page d'accueil des consultations pour que vous puissiez poser des questions, auxquelles nous nous engageons à répondre le plus rapidement possible.

Cliquer sur le lien **« Besoin d'aide ? »**. La fenêtre suivante apparaîtra.

Il vous suffit ensuite de vous identifier en renseignant les champs obligatoires, de saisir votre message puis de l'envoyer.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin
ou à nous signaler toutes informations ou difficultés que vous pourriez rencontrer!